

Soutien aux sans-papiers

Appel des élus haut-normands pour le respect des droits

L'occupation de l'église Saint-Sever de Rouen met en lumière la situation socialement dégradante et humainement insoutenable des plus fragiles et des plus précarisés de nos concitoyens, les migrants sans-papiers.

Nous nous opposons à la loi en cours sur l'immigration (loi CESEDA), notamment, parce qu'elle ne peut qu'aggraver et faire perdurer cette situation : en supprimant toute possibilité de régularisation des étrangers résidant en France depuis 10 ans, elle aboutira à fixer une nouvelle catégorie de migrants condamnés à l'irrégularité à perpétuité.

Elus locaux, nous sommes témoins des détresses des adultes, des enfants, des élèves, conduits dans ces impasses attentatoires à la dignité humaine.

Alors que les français, dans leur grande majorité, manifestent légitimement leur refus de la précarisation sociale, nous estimons que des réponses de justice sociale doivent inclure la prise en compte du cas des sans papiers, dans le sens de l'intégration.

C'est pourquoi, nous vous demandons, Monsieur le Préfet, de procéder à la régularisation des sans-papiers qui en font la demande et qui sont sortis de l'ombre pour faire respecter leurs droits.

Le 12 juin 2006,

Signataires :

[illegible]